

Robert Ménard : « Ce qui se passe à Béziers se passe partout : les Français doivent savoir ! ».

Article rédigé par *Robert Ménard*, le 11 juillet 2016

[Source : [Boulevard Voltaire](#)]

Vous gagnez la plupart des procès que l'on vous fait en tant que maire de Béziers, mais vous venez d'en perdre un devant le tribunal administratif de Montpellier, et pas des moindres puisqu'il s'agit de celui sur la Garde biterroise. Pour rappel, il s'agissait d'un projet de création d'une unité constituée d'anciens professionnels de la sécurité (policiers, pompiers, gendarmes), tous volontaires et bénévoles pour patrouiller sur la voie publique en complément des forces de police.

Il est des procès que l'on ne peut pas gagner. Je le dis très simplement. Je n'accuse pas le tribunal. Mais nous ne pouvons pas gagner. On ne pouvait pas nous laisser gagner. C'est comme ça. Il suffit de prendre connaissance du jugement. Il est clair.

Pour avoir le droit de créer la Garde biterroise, il faudrait, je cite, des « *circonstances exceptionnelles* ». Or, pour la justice, l'état d'urgence qui a suivi les attentats du 13 novembre 2015 n'en est pas une. Et qu'importe qu'un islamiste biterrois soit en prison depuis des mois pour apologie de terrorisme, peu importe qu'il vienne d'être condamné de nouveau pour la préparation d'un attentat au Cap d'Agde, ça, non plus, ce n'est pas une « *circonstance exceptionnelle* ».

L'autre argument pour nous interdire de créer la Garde biterroise est juridiquement parfait. Certes, il n'existe aucune loi qui nous l'interdise. Mais il n'en existe aucune qui nous l'autorise. Bref, nul n'est censé ignorer la loi qui n'existe pas.

Donc, vous laissez tomber ?

Comment faire autrement ? Ce procès aura permis de montrer l'absurde position d'un État qui, manquant d'effectifs de force publique, fait tout pour se priver de renforts au seul motif que l'initiative vient d'un maire qui n'est pas de gauche. C'est effrayant de bêtise. Refuser quelque chose de simple, qui ne coûte presque rien. C'est tellement socialiste.

Ce sont les mêmes qui ont créé, l'an dernier, une « *réserve citoyenne* » qui n'a servi à rien, et qu'ils viennent de transformer en « *réserve civique* ». Ça aussi, c'est tellement socialiste que d'imaginer qu'il suffit de changer un mot pour changer la réalité. Une « *réserve civique* » qui pourrait être ouverte aux « *migrants* » afin de mieux les « *insérer* ». On marche sur la tête.

Ou nous avons besoin d'un renfort pour des missions de sécurité, et alors il faut créer une garde nationale. Ou bien nous n'avons besoin de rien, et pas la peine d'inventer un machin supplémentaire.

On peut, en effet, critiquer cette espèce de sous-service civique que l'État n'arrive pas à mettre sur pied. Mais êtes-vous favorable au rétablissement du service militaire ?

Non. Quand on voit que nos services de renseignement militaires s'inquiètent du nombre de radicalisations au sein de l'armée, je n'ose imaginer ce que ce serait si on rétablissait le service militaire. De même qu'il existe, aujourd'hui en France, des quartiers et des écoles entièrement musulmans, nous aurions, par le simple jeu de la démographie, des unités entières constituées de musulmans. Avec quelle proportion de radicaux ? Ce serait un pas de plus vers la libanisation.

C'est la raison pour laquelle, avec *Oz ta droite !*, nous voulons une garde nationale composée de volontaires, n'ayant pas la double nationalité et constituée sur une base départementale. On défend mieux sa maison que celle de son voisin. Or, c'est ce dont nous avons besoin : nous organiser à la base. Mais, ça, l'État socialiste et jacobin ne le voudra jamais. C'est pour cela, entre cent autres raisons, qu'il faut gagner en 2017.

L'actualité est souvent malicieuse. Alors que se clôture ce procès de la Garde biterroise, on apprend qu'une patrouille de la police nationale a été attaquée la nuit dernière dans le quartier dit « sensible » de La Devèze à Béziers. Votre réaction ne s'est pas fait attendre.

Oui, car là, les limites sont dépassées. De quoi s'agit-il ? Une patrouille de la BAC est violemment attaquée. Une boule de pétanque fracasse la vitre arrière du véhicule. Les agents appellent du renfort. Le seul qui arrive, ce sont trois véhicules de la police municipale. Que se passe-t-il ensuite ? Rien. Absolument rien. Pourquoi ? Car l'État donne alors l'ordre à nos patrouilles de ne pas intervenir, de se replier, de ne pas entrer dans La Devèze. La BAC est obligée aussi de se replier.

Ce sont des faits graves. De ceux que les pouvoirs publics jugent en discours « intolérables ». Mais qu'ils tolèrent. D'ailleurs, la sous-préfecture nous a plusieurs fois dit que nos policiers municipaux, en allant à La Devèze, se livraient à de la « provocation ». Il faut croire que ceux de la BAC provoquent aussi...

Alors, je le dis aujourd'hui solennellement : le sous-préfet de Béziers, Christian Pouget, doit maintenant prendre ses responsabilités. Il doit rendre des comptes aux citoyens. Il n'est pas possible, pour lui, de continuer à leur cacher la vérité. Lui qui est très fort pour porter plainte contre la ville afin d'interdire la Garde biterroise, afin d'interdire le prélèvement de l'ADN canin, il faut qu'il se montre responsable. Ou qu'il demande son remplacement. Non, La Devèze n'est pas une zone de non-droit. Oui, les polices nationale et municipale ont les moyens d'y intervenir et de faire respecter l'ordre. C'est une question de volonté. Celle de l'État. Celle du sous-préfet qui le représente.

Y aura-t-il une réaction ? J'en doute. La meilleure preuve en est la suivante. Ce matin, un « conseil » de l'État est parvenu à la police municipale. Ne pas se rendre aujourd'hui, jour de fin de ramadan, dans les quartiers à forte présence musulmane. Pour ne pas « provoquer ». Ce sont les termes employés. Tout cela, bien sûr, n'est pas écrit. Car à la lâcheté, cet État ajoute l'hypocrisie la plus veule. Il faut que les Français sachent cela. Car ce qui se passe à Béziers se passe partout. La seule différence est qu'ici, nous ne nous laissons pas faire.

Robert Ménard

Maire de Béziers